

Cabinet GABRIEL

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

32, rue Legendre
31200 TOULOUSE

☎ 05.61.13.32.00

ASSOCIATION TOULOUSE XIII

107, Avenue Frédéric Estèbe

31200 TOULOUSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE

AUX COMPTES

Exercice clos le 30/06/2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/06/2010, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association TOULOUSE OLYMPIQUE XIII tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre association et il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II) Justifications particulières

En application des dispositions de l'article L.832-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les justifications particulières suivantes :

- Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous estimons que l'annexe dans son paragraphe « règles et méthodes comptables » donne une information pertinente sur le traitement de la comptabilité en engagement pour les derniers postes encore traités en trésorerie sur l'exercice précédent. Par ailleurs l'impact de cette modification n'est pas significatif en termes de résultat.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse, le 12 octobre 2010.

Le Commissaire aux comptes


CABINET GABRIEL
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
Alain GABRIEL
32, rue Legendre
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 13 32 00
Fax: 05 61 13 30 67
e-mail cbt.gabriel@wanadoo.fr

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/07/2009 au 30/06/2010

Présenté en Euros

Edité le 13/10/2010

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2010 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	716		716	0,45	716	0,54
Immobilisations corporelles	11 548	9 694	1 853	1,16		
Immobilisations financières	89 740	55 771	33 969	21,35	33 969	25,43
ACTIF IMMOBILISÉ	102 003	65 465	36 538	22,97	34 685	25,96
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	114 635		114 635	72,05	47 840	35,81
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	7 082		7 082	4,45	47 424	35,50
Caisse	843		843	0,53	3 646	2,73
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	122 561		122 561	77,03	98 911	74,04
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	224 564	65 465	159 098	100,00	133 595	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2010 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2009 (12 mois)		
Capital social ou individuel (dont versé :)					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		55 571	34,93	53 714	40,21
Résultat de l'exercice		-11 831	-7,43	1 856	1,39
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		43 740	27,49	55 571	41,60
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées		2 042	1,28	7 987	5,98
Avances et acomptes reçus sur commande en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		29 448	18,51		
Autres dettes		46 369	29,14	32 538	24,36
Produits constatés d'avance		37 500	23,57	37 500	28,07
DETTES		115 358	72,51	78 025	58,40
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		159 098	100,00	133 595	100,00

AG

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/07/2009 au 30/06/2010

Présenté en Euros

Edité le 13/10/2010

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2010 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises			9 045	11,27	9 542	9,63	-497	-5,20	
Production vendue biens			126	0,16			126	N/S	
Production vendue services			71 107	88,58	89 529	90,37	-18 422	-20,57	
Chiffres d'Affaires Nets			80 278	100,00	99 071	100,00	-18 793	-18,96	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues			196 639	244,95	208 562	210,52	-11 923	-5,71	
Autres produits			30 823	38,40			30 823	N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			307 740	383,34	307 633	310,52	107	0,03	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 651	3,30			2 651	N/S	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 758	2,19	2 793	2,82	-1 035	-37,05	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			140 275	174,74	118 859	119,97	21 416	18,02	
Impôts, taxes et versements assimilés			906	1,13	12 939	13,06	-12 033	-92,99	
Rémunérations du personnel			140 104	174,52	119 035	120,15	21 069	17,70	
Charges sociales			18 538	23,09	21 086	21,28	-2 548	-12,07	
Dotations aux amortissements			243	0,30			243	N/S	
Dotations aux provisions									
Autres charges			11	0,01			11	N/S	
Total des charges d'exploitation			304 486	379,29	274 713	277,29	29 773	10,84	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 254	4,05	32 920	33,23	-29 666	-90,11	
Produits financiers			386	0,48	629	0,63	-243	-38,62	
Produits exceptionnels			7 325	9,12	32 339	32,64	-25 014	-77,34	
Charges financières					55 798	56,32	-55 798	-100,00	
Charges exceptionnelles			22 796	28,40	8 234	8,31	14 562	176,85	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			-11 831	-14,73	1 856	1,87	-13 687	-737,44	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices									
Total des Produits			315 451	392,95	340 602	343,80	-25 151	-7,37	
Total des Charges			327 282	407,59	338 745	341,92	-11 463	-3,37	
RÉSULTAT NET			-11 831	-14,73	1 856	1,87	-13 687	-737,44	
			<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

AG

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/07/2009 au 30/06/2010

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/10/2010

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2010 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	716		716	0,45	716	0,54
205100 DEPOT MARQUE INPI	716		716	0,45	716	0,54
Immobilisations corporelles	11 548	9 694	1 853	1,16		
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	9 065		9 065	5,70	6 969	5,22
218400 MOBILIER	2 483		2 483	1,56		
218410 MOBILIER					2 483	1,86
281830 AMORTS MAT BUREAU & INFORMATIQ		7 211	-7 211	-4,52	-6 969	-5,21
281840 AMORTS MOBILIER		2 483	-2 483	-1,55		
281841 AMT MOBILIER					-2 483	-1,85
Immobilisations financières	89 740	55 771	33 969	21,35	33 969	25,43
271000 TITRES IMMOBILISES SASP	89 740		89 740	56,41		
271300 TITRES IMMOB SASP					89 740	67,17
297100 PROV. DEPRE IMMO FI.		55 771	-55 771	-35,04	-55 771	-41,74
ACTIF IMMOBILISÉ	102 003	65 465	36 538	22,97	34 685	25,96
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	114 635		114 635	72,05	47 840	35,81
448700 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	93 074		93 074	58,50	42 840	32,07
466000 CAPITAL SOCIAL					5 000	3,74
468700 DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	21 561		21 561	13,55		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	7 082		7 082	4,45	47 424	35,50
512100 CREDIT AGRICOLE	6 845		6 845	4,30	7 033	5,26
512111 COMPTE LIVRET C A					92	0,07
512160 Livret A Association 1963	237		237	0,15	40 300	30,17
Caisse	843		843	0,53	3 646	2,73
531000 CAISSE	843		843	0,53	3 646	2,73
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	122 561		122 561	77,03	98 911	74,04
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	224 564	65 465	159 098	100,00	133 595	100,00

AG

BILAN SIMPLIFIÉ

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/10/2010


PASSIF	Exercice clos le 30/06/2010 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2009 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	55 571	34,93	53 714	40,21
110000 REPORT A NOUVEAU SC	55 571	34,93	53 714	40,21
Résultat de l'exercice	-11 831	-7,43	1 856	1,39
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	43 740	27,49	55 571	41,60
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	2 042	1,28	7 987	5,98
512120 CREDIT MUTUEL	2 042	1,28	7 987	5,98
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	29 448	18,51		
401000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	14 422	9,06		
408100 Fournisseurs fact. non parvenues	15 026	9,44		
Autres dettes	46 369	29,14	32 538	24,36
421000 PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	1 111	0,70	2 165	1,62
428200 DETTES PROVIS.POUR C.PAYES	6 855	4,31		
431000 URSSAF	5 216	3,28		
431100 URSSAF CONTROLE			3 029	2,27
431110 CONTROLE URSSAF			23 703	17,74
437000 Autres Organismes Sociaux	127	0,08		
437100 ASSEDIC	1 435	0,90		
437200 PREMALLIANCE	2 518	1,58	345	0,26
437300 AG2R	359	0,23	1 092	0,82
437320 AG2R			102	0,08
437400 Retraites			705	0,53
437500 Uniformations	370	0,23	481	0,36
438200 ORG SOC - CHGES SOC S/C.PAYES	1 762	1,11		
455100 ASSOCIES COMPTES COURANTS	26 615	16,73		
467200 SASP			916	0,69
Produits constatés d'avance	37 500	23,57	37 500	28,07
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	37 500	23,57	37 500	28,07
DETTES	115 358	72,51	78 025	58,40
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	159 098	100,00	133 595	100,00


AG

Cabinet GABRIEL

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

32, rue Legendre
31200 TOULOUSE

 05.61.13.32.00

 05.61.13.30.67

ASSOCIATION TOULOUSE XIII

107, Avenue Frédéric Estèbe
31200 TOULOUSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30/06/2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

I CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE.

En application de l'article 622-5 du nouveau code de commerce, nous avons été avisés de ces conventions par votre président.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. 1) Convention de gestion avec la SASP Toulouse XIII

Cette convention qui précise entre autres la répartition des activités entre les deux structures a prévu une contrepartie financière de la part de la SAS de 30 000 euros pour une durée de 5 ans (soit jusqu'au 30 juin 2012)

Date d'établissement de la convention : le 20 /09/2007


Personne concernée : Jean Michel Beauclou

Fait à Toulouse, le 12 octobre 2010.

Certifié exact,

Le Commissaire aux comptes

Alain GABRIEL


CABINET GABRIEL
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
32, rue Lapeyrolle
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 13 32 00
Fax: 05 61 13 30 47
e-mail cbt.gabriel@wanadoo.fr